



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 20 novembre 2012 — N° 10

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Claveau (Dubuc) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Lucien Villeneuve pour son implication bénévole dans la communauté de Saint-Honoré.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration concernant la Semaine des professionnels en éducation.

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de l'enfance.

Mme St-Amand (Trois-Rivières) fait une déclaration concernant la Journée internationale des droits de l'enfant.

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration concernant le 275^e anniversaire de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce.

20 novembre 2012

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Danielle St-Laurent.

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration afin de féliciter Mme Ghislaine Côté-Bélanger pour son titre d'agricultrice de l'année.

M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration concernant le 50^e anniversaire de la paroisse de Saint-André-de-Neufchâtel.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Terry Nikiforos, récipiendaire de la médaille de l'Assemblée nationale.

Mme De Courcy (Crémazie) fait une déclaration concernant le centenaire de la Commission de toponymie du Québec.

À 13 h 57, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 09.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. St-Arnaud, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose les rapports annuels 2010-2011 des ordres professionnels suivants :

Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec	(Dépôt n° 220-20121120)
Ordre des audioprothésistes du Québec	(Dépôt n° 221-20121120)
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	(Dépôt n° 222-20121120)
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec	(Dépôt n° 223-20121120)
Ordre des médecins vétérinaires du Québec	(Dépôt n° 224-20121120)
Chambre des notaires du Québec	(Dépôt n° 225-20121120)
Ordre des psychologues du Québec	(Dépôt n° 226-20121120)
Ordre des sages-femmes du Québec	(Dépôt n° 227-20121120)
Ordre des urbanistes du Québec	(Dépôt n° 228-20121120)

Puis il dépose les rapports annuels 2011-2012 des ordres professionnels suivants :

Barreau du Québec	(Dépôt n° 229-20121120)
Ordre des dentistes du Québec	(Dépôt n° 230-20121120)
Ordre des ergothérapeutes du Québec	(Dépôt n° 231-20121120)
Chambre des notaires du Québec	(Dépôt n° 232-20121120)

20 novembre 2012

Enfin, il dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de l'Office des professions du Québec;
(Dépôt n° 233-20121120)

Le rapport annuel 2011-2012 du Conseil interprofessionnel du Québec.
(Dépôt n° 234-20121120)

M. le président communique et dépose :

Une lettre, en date du 15 novembre 2012, que lui a adressée M. Yves-François Blanchet, whip en chef du gouvernement, concernant le drapeau canadien dans la salle du Conseil législatif;
(Dépôt n° 235-20121120)

Une lettre, en date du 16 novembre 2012, que lui a adressée M. Laurent Lessard, whip en chef de l'opposition officielle, concernant le drapeau canadien dans la salle du Conseil législatif.
(Dépôt n° 236-20121120)

M. le président informe l'Assemblée qu'il entend donner suite à ces lettres.

Puis il dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par Mme James (Nelligan) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 21 novembre 2012, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 237-20121120)

Dépôts de rapports de commissions

M. Pelletier (Rimouski), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 12, 13, 14 et 15 novembre 2012 a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 1, Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics.
(Dépôt n° 238-20121120)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dutil (Beauce-Sud), conjointement avec M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, et M. Deltell (Chauveau), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale des institutions québécoises;

QU'elle rappelle le rôle important joué par nos institutions;

QU'elle souligne l'engagement de celles et ceux qui les font vivre;

Et qu'elle réitère notre fierté de pouvoir compter sur des institutions québécoises de grande qualité.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

20 novembre 2012

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Le Bouyonnec (La Prairie), conjointement avec M. Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur et ministre responsable de la région de Montréal, et M. Carrière (Chapleau), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue l'élection de Michael Applebaum à titre de maire de la Ville de Montréal;

QU'elle lui souhaite le meilleur succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gendron, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, conjointement avec M. Billette (Huntingdon) et M. Martel (Nicolet-Bécancour), propose :

QUE cette Assemblée félicite les gagnants régionaux et nationaux de la 123^e édition du concours de l'Ordre national du mérite agricole.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Vallée (Gatineau), conjointement avec M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, et Mme Daneault (Groulx), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de prévention de la toxicomanie et qu'elle réitère toute l'importance de la prévention en cette matière;

20 novembre 2012

QU'elle salue tout le travail effectué par les nombreux professionnels de la santé, les intervenants, les organismes communautaires et les bénévoles qui œuvrent, au quotidien, auprès des personnes aux prises avec des problèmes de dépendance;

Et finalement, qu'elle exprime toute sa sollicitude envers les personnes ayant des problèmes de toxicomanie ainsi que leurs proches.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de limiter les contributions à 100 \$ par électeur et de réviser le financement public des partis politiques.

M. Ouimet, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la commission et de procéder à l'organisation de ses travaux.

20 novembre 2012

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 21 novembre 2012, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme James (Nelligan).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale mandate la Commission des transports et de l'environnement afin qu'elle fasse la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE);

QU'à cette fin, la commission entende dans les plus brefs délais le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs ainsi que toutes les personnes qu'elle jugera nécessaire de convoquer sans compromettre l'indépendance du BAPE;

QUE l'exposé du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la commission soient d'une durée maximale de 120 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des autres intervenants soit de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la commission soient d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE la commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le vendredi 7 décembre 2012 à moins que la commission n'en décide autrement;

Enfin, que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée.

20 novembre 2012

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 09, à la demande de M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 16 heures.

Les travaux reprennent à 16 h 12.

Affaires prioritaires

Discours du budget

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, prononce le discours du budget.

Au cours de son intervention, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, dépose les documents suivants :

Le sommaire des opérations budgétaires pour l'année financière 2012-2013;
(Dépôt n° 239-20121120)

Le sommaire des opérations budgétaires – Prévisions 2013-2014;
(Dépôt n° 240-20121120)

Les revenus budgétaires du fonds général – Prévisions 2013-2014;
(Dépôt n° 241-20121120)

Les dépenses budgétaires du fonds général – Prévisions 2013-2014;
(Dépôt n° 242-20121120)

Les opérations non budgétaires – Prévisions 2013-2014;
(Dépôt n° 243-20121120)

20 novembre 2012

Les opérations de financement – Prévisions 2013-2014;
(Dépôt n° 244-20121120)

Le discours sur le budget 2013-2014;
(Dépôt n° 245-20121120)

Le plan budgétaire 2013-2014;
(Dépôt n° 246-20121120)

Le budget 2013-2014 en un coup d'œil;
(Dépôt n° 247-20121120)

Un document intitulé « Investir pour assurer notre prospérité – La vision économique du gouvernement »;
(Dépôt n° 248-20121120)

La liste des communiqués de presse – Discours sur le budget 2013-2014;
(Dépôt n° 249-20121120)

Le budget de dépenses 2013-2014 – Message du président du Conseil du trésor et renseignements supplémentaires;
(Dépôt n° 250-20121120)

Un document intitulé « Mieux gérer nos infrastructures – Avoir les bons prix – Faire les bons choix »;
(Dépôt n° 251-20121120)

Les comptes publics 2011-2012 – États financiers consolidés du gouvernement du Québec, volume 1;
(Dépôt n° 252-20121120)

Les comptes publics 2011-2012 – Revenus, crédits, dépenses et investissements du fonds consolidé du revenu et informations financières sur les fonds spéciaux du gouvernement du Québec, volume 2.
(Dépôt n° 253-20121120)

À la fin de son intervention, M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

20 novembre 2012

M. Bachand (Outremont) fait quelques commentaires au nom de l'opposition officielle.

M. Dubé (Lévis) fait quelques commentaires au nom du deuxième groupe d'opposition.

À 17 h 44, à la demande de M. Bédard, leader du gouvernement, M. le président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 33.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, propose que le principe du projet de loi n° 1, Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 1 est adopté.

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 1 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

20 novembre 2012

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 21 novembre 2012, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 21 h 17, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 21 novembre 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON